



## *L'engagement "Loire & Saveurs"* *La charte*

- Les adhérents de "Loire & Saveurs" sont des artisans **inscrits au Répertoire des Métiers du département de la Loire.**
- Issues du **savoir-faire** et de **la créativité des artisans**, les spécialités retenues par le Comité de Sélection, présentent un **caractère unique lié au terroir de la Loire.**
- **Les artisans élaborent leurs spécialités** de façon non industrielle dans leurs ateliers situés **dans le département de la Loire**, en maîtrisant chacune des étapes de fabrication.
- Les adhérents **sélectionnent rigoureusement et respectent les matières premières** entrant dans la composition des spécialités.
- Les adhérents **respectent la réglementation en vigueur** dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité alimentaire,....
- Les adhérents **acceptent les contrôles** qui sont diligentés par le Comité de Sélection.
- Les spécialités sont **commercialisées tout ou partie dans la Loire, directement par les adhérents aux consommateurs**, aux conditions, lieux et horaires indiqués dans les fiches de chacun.
- Les adhérents s'engagent à un **accueil chaleureux** et à **conseiller les clients**. Ils font découvrir aux visiteurs leur métier avec des démonstrations de fabrication et dégustations quand c'est possible.

